



Programme de l'examen sur les valeurs mobilières – clients de détail

Dernière mise à jour : le 8 mai 2025

Avec le soutien de





Aperçu de l'examen sur les valeurs mobilières – clients de détail

Paramètres de l'examen

Examens	1 copie
Format de l'examen	Contrôlé (à distance ou en personne)
Durée de l'examen	3 heures
Format des questions	Choix multiple
Nombre de questions par examen	120
Nombre de tentatives autorisées par examen	3

Pondération des questions

Élément	Questions indicatives
1 Connaissance du client et détermination de la convenance	27
2 Titres à revenu fixe	10
3 Titres de capitaux propres	12
4 Analyse des titres	14
5 Produits gérés et autres placements	16
6 Constitution de portefeuille	13
7 Recommandations de placement	14
8 Exécution et intégrité du marché	7
9 Suivi, information à fournir et maintien des relations avec les clients	7





Explication du programme

Le programme est divisé en une série de résultats d'apprentissage. Pour chaque résultat d'apprentissage, le candidat doit connaître, comprendre, mettre en application ou analyser des informations. Les attentes sont énoncées ci-dessous.



Connaître exige que le candidat se souvienne d'informations comme des faits, des règles et des principes. Les termes connexes comprennent les suivants : décrire, déceler, reconnaître et énoncer.

Par exemple :

- Lequel des énoncés suivants est un pouvoir disciplinaire des Autorités canadiennes en valeurs mobilières?
- Quel est l'objectif du Fonds canadien de protection des investisseurs?
- Qui est responsable de la gestion de la politique budgétaire au Canada?



Comprendre exige que le candidat montre sa compréhension d'un problème, d'un fait, d'une règle ou d'un principe. Les termes connexes comprennent les suivants : décrire, expliquer, interpréter, reconnaître et sélectionner.

Par exemple :

- Lequel des énoncés suivants décrit le mieux le rôle du suivi de marché d'un courtier en placement?
- Pourquoi une personne pourrait-elle donner une procuration pour ses affaires financières?
- Les marchés du travail sont utilisés comme principal indicateur économique dans l'analyse du marché. Lequel des énoncés suivants explique ce qu'ils peuvent nous indiquer?



Mettre en application exige que le candidat utilise l'information dans les situations particulières énoncées dans la question. Les questions connexes peuvent consister à calculer, à démontrer, à mettre en œuvre et à utiliser.

Par exemple :

- Parmi les énoncés suivants, lequel démontre la conformité avec la règle sur la connaissance du client pour les investisseurs de détail?
- Passez en revue les informations sur les trois fonds dans le tableau ci-dessous. Calculez le rendement moyen des fonds.

	Valeur initiale (en millions de dollars)	Valeur finale (en millions de dollars)
Fonds A	540 \$	590 \$
Fonds B	2 400 \$	2 250 \$
Fonds C	920 \$	935 \$

- Dans laquelle des situations suivantes un gestionnaire de portefeuille utiliserait-il le rendement pondéré en fonction de la valeur en dollars plutôt que le rendement pondéré en fonction du temps?



Analyser exige que le candidat examine des informations et tire des conclusions ou établisse des liens. Les questions connexes peuvent consister à comparer, à mettre en contraste, à différencier et à examiner.

Par exemple :

- Un investisseur achète 100 actions d'une société cotée en bourse pour 25,80 \$ chacune et les vend ensuite plusieurs mois plus tard pour 32,40 \$. Il effectue ces opérations par l'intermédiaire d'un compte sans conseils qui facture des frais fixes de 15 \$ par opération. Calculez l'incidence des frais sur le rendement de l'investisseur.
- Natasia examine les informations qu'elle a recueillies auprès de son client. Les informations indiquent que son client cherche une croissance à long terme avec un risque minimal. Le compte à ouvrir est un compte au comptant, et le client est préoccupé par les répercussions fiscales. En fonction de ces informations seulement, lequel des énoncés suivants indique le produit et l'explication qui répondent le mieux aux besoins du client de Natasia?
- Un client choisit un courtier en placement offrant des services pour comptes sans conseils. Quelle incidence ce choix aura-t-il sur son expérience comparativement au choix d'un courtier en placement traditionnel?

Remarque : Les notions du programme sont cumulatives. Par exemple, les résultats d'apprentissage liés au verbe « **Mettre en application** » peuvent également être évalués au niveau « **Comprendre** » et « **Connaître** ».



Élément 1 : Connaissance du client et détermination de la convenance

Résumé : La relation d'un représentant inscrit avec son client est un élément fondamental de l'examen sur les valeurs mobilières – clients de détail. L'élément 1 permet d'évaluer une compréhension approfondie des processus relatifs à la connaissance du client, au contrôle diligent des produits et à la détermination de la convenance.

- 1.1** Comprendre les principaux aspects de la relation entre le courtier et le client. Tenir compte des éléments suivants :
 - Le modèle de relation avec les clients
 - Les concepts de confiance, de mandat et de conflits d'intérêts
 - Les procédures et exigences liées aux relations avec les clients qui résident aux États-Unis, y compris les touristes hivernants, et dans d'autres territoires étrangers, le cas échéant.
 - Les facteurs relatifs aux changements de résidence
- 1.2** Comprendre l'importance et le contenu des renseignements relatifs à la connaissance du client. Tenir compte des éléments suivants :
 - Situation financière :
 - Revenu
 - Besoins en liquidités
 - Actifs financiers
 - Passif
 - Valeur nette
 - Si le client emprunte pour investir
 - Situation personnelle
 - Connaissances en matière de placement
 - Profil de risque
 - Objectifs et besoins en matière de placement
 - Contraintes et restrictions en matière de placement
 - Facteurs liés à l'équité, à la diversité et à l'inclusion
 - Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance
 - Autres préférences personnelles pertinentes
 - Horizon de placement
- 1.3** Comprendre l'importance de disposer de processus rigoureux pour évaluer le profil de risque d'un client. Tenir compte des éléments suivants :
 - La volonté du client d'accepter le risque ou sa tolérance au risque, notamment :
 - Les aspects comportementaux qui peuvent influencer cette tolérance au risque, p. ex. préférences, connaissances, expérience
 - La capacité du client à subir des pertes financières ou à prendre des risques, notamment :
 - Sa situation financière, ses placements actuels, son horizon de placement et ses besoins en liquidités
 - Le niveau de risque nécessaire pour atteindre les objectifs du client ou répondre à ses besoins, notamment :
 - Le taux de rendement requis
 - Le contexte du risque de marché
 - La conséquence de ne pas atteindre les objectifs
 - La résolution des conflits entre les attentes et le profil de risque du client
- 1.4** Comprendre les différents types de structures d'entreprise et l'incidence sur les occasions de placement :
 - Entreprise individuelle
 - Société en nom collectif
 - Société
 - Fermée ou ouverte
 - Coopérative
- 1.5** Se rappeler la nécessité de consigner avec précision les discussions avec les clients et de leur demander de confirmer que les renseignements sont exacts.
- 1.6** Appliquer les exigences relatives à la personne de confiance à des scénarios particuliers.
 - Comment désigner une personne de confiance
 - Ce que cela permet ou non
 - Mesures à prendre si le client refuse de désigner une personne de confiance
 - Quand communiquer avec une personne de confiance
- Comment reconnaître les préoccupations potentielles liées à la capacité
 - Comment reconnaître les problèmes d'exploitation financière
 - Conditions d'utilisation du blocage temporaire
 - Consigner la discussion
- 1.7** Comprendre la responsabilité principale, l'interdiction de déléguer la procédure de connaissance du client et l'obligation de tenir à jour les renseignements sur la connaissance du client.
- 1.8** Comprendre les types de documents associés au compte du client et les informations recueillies.
 - Vérification de l'identité
 - Évaluation de la pertinence du compte
 - Renseignements sur la connaissance du client
 - Accusé de réception du document d'information
 - Consignation du refus concernant la personne de confiance
- 1.9** Appliquer l'obligation d'évaluer la pertinence du compte à des scénarios particuliers.
- 1.10** Appliquer les principaux avantages, inconvénients et caractéristiques de différents types de comptes afin de répondre aux exigences du client. Tenir compte des éléments suivants :
 - Compte avec conseils (compte non géré)
 - Compte à honoraires et à commissions
 - Compte géré
 - Compte carte blanche
 - Compte au comptant ou compte sur marge
- 1.11** Comprendre la documentation liée au compte associée au processus d'ouverture de compte et la quantité et le type d'informations recueillies. Tenir compte des éléments suivants :
 - Modèle d'affaires du courtier en placement
 - Relation avec les clients
 - Produits et services de placement offerts par le courtier en placement
 - Conditions pour la collecte d'un seul ensemble de renseignements sur la connaissance du client pour plusieurs comptes



1.12 Comprendre l'objectif et le contenu du document d'information sur la relation. Tenir compte des éléments suivants :

- Objectif
- Fréquence de transmission du document
- Forme et format
- Contenu
- Examen

1.13 Analyser l'importance de la protection des renseignements confidentiels. Tenir compte des éléments suivants :

- Mesures de protection des renseignements et pare-feu
- Listes grises et listes de titres à négociation restreinte
- Rôle des services suivants :
 - Services bancaires d'investissement
 - Service de recherche
 - Financement des sociétés
- Cybersécurité
- Protection des renseignements personnels

1.14 Comprendre les objectifs des documents requis dans la trousse de bienvenue du courtier en placement. Tenir compte des éléments suivants :

- Barème des frais
- Dépliants de l'OCRI qui doivent ou peuvent être présentés au client :
 - Dépliant sur le traitement des plaintes de l'OCRI
 - Comment l'OCRI protège les investisseurs
 - Ouvrir un compte de placement
- Fonds canadien de protection des investisseurs
- Information sur les risques liés aux dérivés
- Information relative aux conflits d'intérêts du courtier en placement
- Procédures de traitement des plaintes des courtiers en placement

1.15 Appliquer à des situations précises l'obligation de contrôle diligent des produits :

- du courtier en placement;
- de la personne autorisée.

1.16 Appliquer l'obligation relative à la connaissance des produits qui consiste à comprendre tous les placements achetés, vendus ou recommandés pour un client. Tenir compte des éléments suivants :

- Structure
- Caractéristiques
 - Coûts initiaux et continus
- Risques
 - Incidence des coûts

1.17 Appliquer à des situations particulières les exigences en matière d'évaluation de la convenance pour les clients de détail.

- La relation entre les renseignements sur la connaissance du client et les recommandations
- La nécessité d'éviter un nombre excessif de substitutions (multiplication des opérations)

1.18 Comprendre les obligations du représentant inscrit et du courtier en placement lorsque les instructions du client ne sont pas sollicitées ou ne conviennent pas.

1.19 Appliquer différents types de mesures liées aux placements pour un compte de client à des situations précises, y compris les suivantes :

- Achat
- Vente
- Détention d'une position
- Dépôt
- Échange ou transfert de titres

1.20 Analyser la différence entre l'obligation d'évaluer la pertinence du compte et l'obligation d'évaluer la convenance.

1.21 Analyser les exigences du courtier en placement et les exigences réglementaires concernant le suivi et l'administration des comptes, y compris l'obligation d'évaluer la convenance en cas d'événements déclencheurs.

1.22 Analyser l'incidence potentielle sur l'évaluation de la convenance du portefeuille d'un client lorsque des mises à jour et des changements pertinents se produisent. Tenir compte des éléments suivants :

- Changement important dans la situation du client
- Recherches sur les marchés et les produits
- Événements économiques, politiques et sociaux
- Nouveaux enjeux, tendances sur les marchés financiers, tendances économiques et nouvelles à l'échelle mondiale

1.23 Appliquer à des situations précises les exigences réglementaires concernant la gestion des conflits d'intérêts au mieux des intérêts du client. Tenir compte des éléments suivants :

- Détecter le conflit
- Éviter le conflit
- Régler le conflit
- Déclarer le conflit

1.24 Appliquer les exigences relatives aux activités professionnelles externes à des situations précises. Tenir compte des éléments suivants :

- Définition
- Approbation préalable
- Déclaration

1.25 Appliquer les exigences relatives aux opérations financières personnelles avec les clients à des situations précises. Tenir compte des éléments suivants :

- Interdiction et mesures relatives aux éléments suivants :
 - Acceptation d'une rémunération
 - Ententes de règlement
 - Emprunts contractés auprès de clients
 - Prêts accordés aux clients
 - Contrôle ou pouvoir
 - Regroupement d'actifs ou de fonds
 - Partenariats d'affaires
 - Clubs de placement

1.26 Comprendre l'applicabilité des politiques et procédures du courtier en placement relatives à la gestion des conflits d'intérêts. Tenir compte des éléments suivants :

- Contrôles efficaces et personnel de surveillance compétent
- Processus de contrôle diligent applicable aux approbations
- Tenue de dossiers adéquate

1.27 Appliquer les normes de conduite de l'OCRI à des situations particulières faisant intervenir un représentant inscrit et son client ou un représentant inscrit et son courtier.



Élément 2 : Titres à revenu fixe

Résumé : L'élément 2 exige que le candidat comprenne les caractéristiques des titres à revenu fixe émis par les gouvernements, les sociétés et d'autres entités. Les candidats devront appliquer cette connaissance à des situations précises pour montrer comment ces caractéristiques entraînent des risques et des gains potentiels différents pour les détenteurs et les émetteurs de ces titres. Cet élément exige également la capacité de calculer le cours et le rendement des titres à revenu fixe, et d'analyser les facteurs qui peuvent les modifier.

- 2.1** Comprendre les exigences réglementaires pour les marchés des titres de créance. Tenir compte des éléments suivants :
- Les exigences générales
 - La promotion de marchés des titres de créance équitables et efficaces
 - Les politiques et procédures
 - L'obligation
 - Le contenu
 - Les pratiques interdites
 - Les obligations du courtier en placement
 - Les obligations de la personne autorisée
- 2.2** Comprendre les types de produits à revenu fixe et leurs caractéristiques. Tenir compte des éléments suivants :
- Titres du gouvernement du Canada
 - Titres des autorités provinciales et municipales
 - Titres de sociétés
 - Certificats de placement garanti (CPG)
- 2.3** Appliquer la terminologie des produits à revenu fixe à des situations particulières. Tenir compte des éléments suivants :
- Valeur nominale
 - Taux d'intérêt nominal
 - Date d'échéance
 - Durée jusqu'à l'échéance
 - Cours de l'obligation
 - Rendement à l'échéance
 - Règlement
 - Clauses restrictives
- 2.4** Analyser les caractéristiques des produits à revenu fixe. Tenir compte des éléments suivants :
- Avantages et inconvénients pour l'investisseur
 - Avantages et inconvénients pour l'émetteur
 - Sources de risques et rendements potentiels
 - Incidence des coûts associés à l'acquisition et à la détention de produits à revenu fixe
- 2.5** Comprendre les caractéristiques des instruments suivants et les conditions qui influent sur le profil de risque-rendement. Tenir compte des éléments suivants :
- Obligations à coupons détachés
 - Taux variable
 - Remboursable ou encaissable par anticipation
 - Convertible
 - Renégociable ou prorogeable
 - Fonds d'amortissement ou de rachat
- 2.6** Appliquer les calculs standard aux rendements obligataires. Tenir compte des éléments suivants :
- Rendement actuel
 - Rendement à l'échéance (approximatif)
 - Rendement d'un instrument coupon zéro
 - Courbes de rendement
- 2.7** Appliquer à des situations précises les liens entre :
- Coupon, rendement, durée jusqu'à l'échéance et volatilité des cours
 - Durée de Macaulay, duration modifiée et sensibilité des cours
 - Changements dans les facteurs économiques et le cours des produits à revenu fixe
- 2.8** Appliquer le calcul de la duration modifiée pour évaluer la variation du cours d'une obligation compte tenu d'une variation donnée des rendements.
- 2.9** Appliquer le concept de la valeur temps de l'argent aux calculs liés aux placements. Tenir compte des éléments suivants :
- Le calcul de la valeur actualisée d'un titre à revenu fixe dont la valeur nominale, le taux d'intérêt nominal, la durée jusqu'à l'échéance et le taux d'actualisation sont connus
 - Le calcul de toute variable manquante dans un calcul de la valeur temps de l'argent



Élément 3 : Titres de capitaux propres

Résumé : L'élément 3 exige que le candidat comprenne les caractéristiques des titres de capitaux propres émis par des sociétés. Les candidats devront appliquer cette connaissance à des situations précises pour montrer comment ces caractéristiques entraînent des risques et des gains potentiels différents pour les détenteurs et les émetteurs de ces titres.

- 3.1** Comprendre les obligations relatives aux prospectus et les objectifs d'un prospectus en vertu du Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus et les cas où ces obligations peuvent ne pas s'appliquer en vertu du Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus. Tenir compte des éléments suivants :
- Application au placement initial et au reclassement
 - Application aux prises de contrôle
 - Information exhaustive
 - Publicité et marketing
 - Obligation de présenter l'information en temps opportun
 - Titres du marché dispensé
 - Placements privés
 - Investisseurs qualifiés
- 3.2** Comprendre les différentes catégories d'actions ordinaires et leurs principales caractéristiques. Tenir compte des éléments suivants :
- Droit aux dividendes
 - Droit de vote
 - Droit au reliquat à la dissolution
- 3.3** Comprendre les types de certificats canadiens d'actions étrangères (CCAÉ) et leurs principales caractéristiques. Tenir compte des éléments suivants :
- Droits du détenteur
 - Ratio des CCAÉ
- 3.4** Analyser les caractéristiques des placements dans différentes catégories d'actions ordinaires et de certificats d'actions étrangères. Tenir compte des éléments suivants :
- Source de risques et rendements potentiels
 - Incidence des coûts associés à l'acquisition et à la détention d'actions ordinaires et de certificats d'actions étrangères
- 3.5** Analyser les caractéristiques de la détention d'actions ordinaires. Tenir compte des éléments suivants :
- Avantages et inconvénients de la détention d'actions ordinaires
 - Avantages et inconvénients pour l'émetteur d'actions ordinaires
- 3.6** Comprendre comment les mesures prises par une entreprise peuvent influencer sur la position de l'actionnaire. Tenir compte des éléments suivants :
- Traitement fiscal des dividendes, processus de déclaration et de demande des dividendes
 - Incidence des fractionnements et regroupements d'actions
 - Rachat d'actions sur le marché
- 3.7** Comprendre les différentes catégories d'actions privilégiées et leurs principales caractéristiques. Tenir compte des éléments suivants :
- Droit aux dividendes
 - Droit de vote
 - Droit à la dissolution
- 3.8** Analyser les caractéristiques des placements dans différentes catégories d'actions privilégiées. Tenir compte des éléments suivants :
- Source des risques et rendements potentiels
 - Incidence des coûts associés à l'acquisition et à la détention d'actions privilégiées
- 3.9** Appliquer la distinction entre la détention d'actions ordinaires et la détention d'actions privilégiées à des situations particulières. Tenir compte des éléments suivants :
- Avantages et inconvénients pour les détenteurs d'actions privilégiées
 - Avantages et inconvénients pour l'émetteur d'actions privilégiées
- 3.10** Appliquer le concept de la valeur temps de l'argent aux calculs liés aux placements. Tenir compte des éléments suivants :
- Le calcul de la valeur actualisée d'un titre de capitaux propres à l'aide de modèles appropriés. Y compris :
 - la valeur actualisée des flux de trésorerie;
 - les modèles de croissance du ratio cours-bénéfice.





Élément 4 : Analyse des titres

Résumé : L'élément 4 décrit en détail les renseignements disponibles sur les sociétés et l'économie et la façon dont ces renseignements peuvent être utilisés pour évaluer la valeur d'un placement. Les candidats peuvent être tenus de calculer divers ratios comptables et d'interpréter les résultats.

- 4.1** Analyser les facteurs à prendre en compte lors de l'analyse d'une entreprise pour déterminer si celle-ci représente un bon placement. Tenir compte des éléments suivants :
- Tous les documents pertinents et toutes les sources d'information
 - Transmission d'explications claires concernant l'analyse de l'entreprise aux clients de détail, sur demande
 - Collaboration et consultation avec des experts internes et externes, au besoin, en ce qui concerne les questions liées à l'analyse de l'entreprise
- 4.2** Comprendre les objectifs et le contenu du bilan d'une entreprise. Tenir compte des éléments suivants :
- Forme du bilan, éléments qui y sont inclus et comment ils sont classés
 - Objectifs de l'état des variations des capitaux propres et sa relation avec le bilan et l'état des résultats
- 4.3** Comprendre les objectifs et le contenu de l'état du résultat global, y compris les sources des produits.
- 4.4** Comprendre les objectifs et le contenu de l'état des flux de trésorerie, y compris :
- les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation;
 - les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement;
 - les flux de trésorerie provenant des activités de financement.
- 4.5** Comprendre d'autres facteurs relatifs aux états financiers d'une entreprise. Tenir compte des éléments suivants :
- Notes afférentes aux états financiers
 - Rapport de l'auditeur
- 4.6** Analyser les informations fournies dans les états financiers de base pour donner des réponses pertinentes sur l'entreprise en question. Cela peut supposer des calculs. Tenir compte des éléments suivants :
- Ratios de liquidité
 - Ratio de liquidité générale, ratio de liquidité relative, ratio de liquidité immédiate
 - Ratios d'analyse des risques
 - Ratio emprunts/capitaux propres
 - Ratio d'endettement
 - Ratio de couverture des intérêts
 - Ratios de rentabilité
 - Ratios de marge bénéficiaire
 - Brut, avant impôts et net
 - Rendement de l'actif
 - Rendement du capital investi
 - Ratios d'activité
 - Rotation de l'actif immobilisé
 - Rotation des stocks
 - Rotation des créances clients
 - Rotation des dettes fournisseurs
 - Rotation du fonds de roulement
 - Ratios capitaux propres/actifs
 - Paiement de dividendes
 - Taux de rétention
 - Résultat par action
 - Valeur comptable par action
 - Ratio flux de trésorerie disponibles-capitaux propres





- 4.7** Analyser les informations fournies dans les états financiers de base pour donner des réponses pertinentes sur le placement en question. Cela peut supposer des calculs. Tenir compte des éléments suivants :
- Ratios d'évaluation
 - Résultat par action, ratio cours/bénéfice, rendement des dividendes, couverture des dividendes, paiement des dividendes, ratio capitaux propres/actions ordinaires
 - Utilisation de l'analyse des tendances et des comparaisons externes
- 4.8** Comprendre les types d'information sur les capitaux propres et les titres à revenu fixe fournie par les bourses et les organismes de réglementation ainsi que les utilisations de cette information. Tenir compte des éléments suivants :
- Prix, volumes, rendements et capitalisation boursière
 - Restrictions, y compris les interdictions d'opérations
- 4.9** Comprendre les objectifs et l'utilisation des indices boursiers. Tenir compte des éléments suivants :
- Comment les valeurs de l'indice sont établies
 - Indice, moyenne et multifacteurs
 - Indice pondéré de la valeur au cours du marché, indice pondéré par le prix ou indice à pondération égale
 - Rendement du cours et rendement total
 - Catégorie d'actifs, secteur, pays, international
- 4.10** Appliquer l'utilisation des indices en :
- fournissant un résumé du marché;
 - calculant le rendement par rapport à un indice de référence.
- 4.11** Analyser les méthodes d'évaluation du comportement des marchés financiers. Tenir compte des éléments suivants :
- L'importance d'utiliser différentes sources d'analyse de l'entreprise et d'information sur l'entreprise
 - Analyse fondamentale
 - Analyse quantitative
 - Analyse technique/statistique
 - Les hypothèses et les méthodes d'évaluation qui peuvent être utilisées

- 4.12** Comprendre comment les industries peuvent être classées en secteurs et comment ces classifications sont interprétées dans l'évaluation des actions d'une entreprise. Tenir compte des éléments suivants :
- Produits de consommation
 - Industries manufacturières
 - Secteurs des services
 - Technologies
- 4.13** Appliquer les facteurs macroéconomiques aux attentes des investisseurs concernant le cours des titres et les fluctuations du marché. Tenir compte des éléments suivants :
- Taux d'intérêt
 - Inflation
 - Emploi
 - Productivité
- 4.14** Analyser d'autres facteurs qui ont une incidence sur les attentes en matière de rendement sur divers horizons temporels. Tenir compte des éléments suivants :
- Catégorie d'actifs
 - Volatilité
 - Secteur du marché
 - Cycle économique
 - Indices de référence





Élément 5 : Produits gérés et autres placements

Résumé : Les candidats devront démontrer une compréhension des produits gérés et analyser leurs ressemblances et différences avec les placements directs. Les méthodes générales de gestion des fonds seront évaluées en même temps que l'information qui doit être fournie aux investisseurs. Les questions viseront à vérifier si les candidats peuvent établir une différence entre les divers types de produits gérés, des fonds communs de placement aux fonds de capital-investissement, et analyser les avantages et les inconvénients relatifs de ces produits. Les questions peuvent également servir à demander aux candidats de calculer la valeur d'un portefeuille ou des parts ou actions émises.

5.1 Comprendre les types de produits gérés. Tenir compte des éléments suivants :

- Fonds communs de placement
- Sociétés de fonds communs de placement
- Fiducies de revenu
- Sociétés d'investissement à capital fixe
- Fiducies de placement immobilier (FPI)
- Fonds négociés en bourse (FNB)
- Comptes intégrés de fonds, fonds de fonds ou comptes intégrés de FNB
- Fonds en gestion commune

5.2 Analyser les principaux facteurs qui influencent ceux qui investissent ou comptent investir dans des produits gérés. Tenir compte des éléments suivants :

- Éventail des expositions
 - Revenu et croissance
 - Catégories d'actifs
 - Secteurs
 - Géographie
 - Facteurs ESG et éthiques
 - Diversification/concentration
- Avantages et inconvénients des produits gérés

5.3 Comprendre les principales caractéristiques des fonds communs de placement. Tenir compte des éléments suivants :

- Accès aux fonds communs de placement au Canada
- Structure
 - Fiducie par rapport à société
- Participants — fiduciaire, gestionnaire, placeur, dépositaire
- Barèmes des frais
- Évaluation quotidienne

5.4 Analyser les principaux facteurs qui influencent ceux qui investissent ou comptent investir dans des fonds communs de placement. Tenir compte des éléments suivants :

- Avantages et inconvénients pour l'investisseur
- Avantages et inconvénients pour le fournisseur
- Source des risques et rendements potentiels, dont
 - les méthodes de classement des risques

5.5 Analyser les principaux facteurs qui influencent ceux qui investissent ou comptent investir dans des FNB. Tenir compte des éléments suivants :

- Accès aux FNB
- Création
- Prix : différence entre le cours de marché et la valeur liquidative
- Styles de gestion des FNB
- Utilisation de l'effet de levier
- Avantages et inconvénients des FNB par rapport aux fonds communs de placement
- Structures de coûts

5.6 Comprendre les caractéristiques et les objectifs des styles de gestion de fonds. Tenir compte des éléments suivants :

- Gestion active et passive
- Bêta intelligent et investissement factoriel
- Fonds à effet de levier
- Fonds négociés en bourse à rendement inverse

5.7 Comprendre les sources d'information sur les fonds communs de placement, les FNB et les autres produits gérés, y compris l'aperçu du fonds et les fiches descriptives des FNB.

5.8 Comprendre les critères types pour l'évaluation du rendement d'un fonds. Tenir compte des éléments suivants :

- Mesure du rendement
 - Rendement sur la période de détention
 - Taux de rendement pondéré en fonction de la valeur en dollars
 - Taux de rendement pondéré en fonction du temps
- Comparaison des rendements
 - Indice de référence
 - Groupe de pairs

5.9 Appliquer des méthodes d'évaluation des placements dans des fonds gérés et du rendement de ceux-ci. Cela peut inclure certains calculs. Tenir compte des éléments suivants :

- Détermination du prix des parts de fonds communs de placement, y compris la valeur liquidative par part d'un fonds
- Mesure et comparaisons du rendement des fonds
 - Données sur le rendement standard et rendement total
 - Utilisation de comparaisons et d'indices de référence appropriés
 - Indiqués à l'avance
 - Appropriés
 - Mesurables
 - Sans ambiguïté
 - Fidèles
 - Fiables
 - Dans lesquels il est possible d'investir



5.10 Comprendre l'incidence des coûts sur le rendement des produits gérés. Tenir compte des éléments suivants :

- Frais d'acquisition et honoraires
- Rotation
- Impôts
 - Payables par le fonds
 - Payables par l'investisseur
 - Retenue d'impôt
 - Recouvrable
 - Non recouvrable
- Évaluer les ratios des frais
 - Ratio des frais de gestion
 - Ratio des frais de négociation

5.11 Analyser les répercussions des rachats. Tenir compte des éléments suivants :

- Conséquences fiscales
 - Programmes de retraits systématiques avantageux sur le plan fiscal
- Programmes de retraits
- Suspension des rachats — plafonnement

5.12 Appliquer les facteurs à prendre en compte pour choisir entre des produits gérés et des produits non gérés. Tenir compte des éléments suivants :

- Les décisions de l'investisseur
- La recommandation du représentant inscrit

5.13 Comprendre les types de fonds de stratégies alternatives et les types d'actifs non traditionnels. Tenir compte des éléments suivants :

- Fonds spéculatifs
- Produits structurés
- Fonds de placement alternatif
- Cryptoactifs
- Capital-investissement
- Capital de risque

5.14 Analyser les caractéristiques des fonds de stratégies alternatives et d'autres types de placements. Tenir compte des éléments suivants :

- Structure
- Caractéristiques
- Frais : gestion, rendement, taux de rendement minimal
- Avantages et inconvénients pour l'investisseur
- Avantages et inconvénients pour le fournisseur
- Source des risques et rendements potentiels
- Incidence des coûts associés à l'acquisition et à la détention d'autres placements
- Exigence liée aux investisseurs qualifiés





Élément 6 : Constitution de portefeuille

Résumé : L'élément 6 exige que le candidat prenne en considération l'incidence de cette information sur les décisions à prendre lors de la constitution d'un portefeuille. Les candidats peuvent être tenus d'appliquer et d'analyser le modèle d'évaluation des actifs financiers pour évaluer le rendement prévu d'un titre.

- 6.1** Comprendre le processus de prise de décisions relatives à la répartition des actifs. Tenir compte des éléments suivants :
- Principes de constitution d'un portefeuille
 - Catégories, processus et importance de la répartition d'actifs
 - Types de répartition d'actifs et principaux aspects (tactique, stratégique, rééquilibrage, etc.)
 - Catégories de portefeuilles d'actifs et stratégies pour établir la composition du portefeuille
 - Les avantages des différentes techniques de sélection des actions
 - Avantages d'une stratégie de rééquilibrage
 - Coûts de mise en œuvre et de rééquilibrage
 - Écart
 - Commission
 - Moment
- 6.2** Comprendre les différents types de risques. Tenir compte des éléments suivants :
- Risque de taux d'intérêt
 - Risque d'inflation
 - Risque de liquidité
 - Risque de capital
 - Risque de revenu
 - Risque lié à l'émetteur
 - Risque de crime financier
- 6.3** Comprendre ce que les différentes mesures de risque indiquent au sujet d'un actif ou d'un portefeuille. Tenir compte des éléments suivants :
- Écart-type et écart
 - Bêta
 - Multifacteur
 - Repli maximal
- 6.4** Appliquer les processus de gestion des risques permettant de gérer le risque et le rendement. Tenir compte des éléments suivants :
- Le rôle du risque dans la sélection des actifs
 - Couverture et diversification
 - Facteurs qui influent sur le rendement attendu et le risque d'un portefeuille
- 6.5** Appliquer les méthodes de gestion des risques permettant de gérer les ventes à découvert. Tenir compte des éléments suivants :
- Le processus de vente à découvert et les risques connexes
 - Les marges obligatoires pour les positions acheteur et vendeur
- 6.6** Comprendre les concepts des recommandations de portefeuille. Tenir compte des éléments suivants :
- Théorie moderne du portefeuille et théorie de la moyenne-variance
 - Diversification efficiente, diversification naïve et concentration dans un même secteur ou dans les titres d'un même émetteur
 - Modèle Black-Litterman
 - Simulation de Monte Carlo
- 6.7** Comprendre les objectifs, les avantages et les inconvénients des modèles d'évaluation des actifs :
- Modèle d'évaluation des actifs financiers
 - Modèle d'évaluation par arbitrage
 - Modèles multifactoriels
 - Modèle Fama-French à cinq facteurs
 - Modèle Fama-French à cinq facteurs + momentum
 - Modèle à quatre facteurs de Carhart
- 6.8** Appliquer le modèle d'évaluation des actifs financiers pour calculer le rendement attendu d'un portefeuille ou d'un actif et le risque connexe.
- 6.9** Comprendre les répercussions de l'hypothèse de l'efficacité du marché des capitaux sur la gestion de portefeuille.
- 6.10** Analyser les techniques de gestion active de portefeuille des gestionnaires de titres de capitaux propres. Tenir compte des éléments suivants :
- Approche descendante et approche ascendante
 - Rotation des secteurs
 - Placement axé sur la croissance
 - Placement axé sur la valeur
 - Détermination du moment propice
- 6.10** Analyser les techniques de gestion passive de portefeuille des gestionnaires de titres de capitaux propres. Tenir compte des éléments suivants :
- Placement à long terme
 - Suivi et gestion indicielle
- 6.12** Comprendre la gestion passive de portefeuille de titres à revenu fixe et les techniques de gestion active de portefeuille de titres à revenu fixe. Tenir compte des éléments suivants :
- Achat et conservation passifs
 - Alignement sur un indice
 - Immunisation
 - Gestion de la durée
 - Swaps d'obligations
 - Rotation des secteurs



Élément 7 : Recommandations de placement

Résumé : L'élément 7 exige que les candidats utilisent les connaissances et la compréhension acquises jusqu'à présent dans le programme et qu'ils les appliquent à diverses situations particulières. Les candidats doivent s'attendre à se voir présenter divers clients ayant des objectifs et des besoins différents et être en mesure de répondre à leurs besoins de manière appropriée. Les candidats peuvent également être amenés à effectuer des calculs d'impôt.

- 7.1** Analyser la relation entre les objectifs de placement d'un client, ses besoins en matière de placement, son profil de risque et son rendement.
- 7.2** Analyser l'incidence des contraintes et des restrictions non financières imposées par un client sur ses propres choix de placement. Tenir compte des éléments suivants :
- Facteurs liés à l'équité, à la diversité et à l'inclusion
 - Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance
 - Autres préférences personnelles
- 7.3** Comprendre les principes de la finance comportementale et leur incidence potentielle sur les décisions et les rendements d'un client. Tenir compte des partis pris comportementaux suivants :
- Erreurs cognitives
 - Représentativité
 - Illusion de contrôle
 - Confirmation
 - Jugement après coup
 - Parti pris dans le traitement de l'information
 - Effet de cadrage
 - Ancrage
 - Comptabilité mentale
 - Disponibilité
 - Partis pris émotionnels
 - Aversion aux pertes
 - Confiance excessive
 - Effet de dotation
 - Parti pris envers le marché des capitaux
 - Survie
 - Illusion du parieur
 - Mimétisme
 - Pays d'origine
- 7.4** Appliquer à des situations particulières les exigences en matière d'évaluation de la convenance pour les clients de détail. Tenir compte des éléments suivants :
- La sélection de produits appropriés
 - L'incidence de la gamme de produits du courtier en placement.
 - La valeur nette et les besoins en liquidités du client
 - La planification de la gestion de la trésorerie et les stratégies d'épargne
 - Les caractéristiques des programmes de retraite gouvernementaux
- 7.5** Appliquer les processus pertinents de sélection d'un portefeuille pour le client, en fonction des renseignements sur la connaissance du client le concernant. Tenir compte des éléments suivants :
- Les besoins et objectifs de placement du client et son profil de risque
 - Les compositions actuelles d'un portefeuille de placements, le niveau de risque et le manque à gagner potentiel
 - Les stratégies de gestion de placement pertinentes
 - Les solutions pour résoudre les conflits entre les attentes d'un client et son profil de risque
 - L'avantage de l'analyse des flux de trésorerie
- 7.6** Appliquer les facteurs pertinents à des situations particulières lors de la prise de mesures relatives à un placement pour un client. Tenir compte des éléments suivants :
- L'incidence des modifications importantes apportées aux renseignements sur la connaissance du client.
 - L'incidence potentiellement inattendue de la mesure relative à un placement sur le compte du client. Tenir compte des éléments suivants :
 - Concentration
 - Liquidité
 - L'incidence réelle et potentielle des coûts sur les rendements du client
 - La prise en compte d'une gamme raisonnable d'autres mesures





7.7 Analyser les principales exigences du processus de recommandation des mesures relatives à un placement. Tenir compte des éléments suivants :

- Les avantages et les inconvénients de chaque produit et du placement recommandé
- Les risques associés à chaque produit et au placement recommandé
- Ce que le placement recommandé peut apporter au client
- Le processus permettant de garantir l'engagement du client à l'égard du placement recommandé

7.8 Appliquer le calcul de la valeur temps de l'argent pour établir les objectifs financiers du client. Tenir compte des éléments suivants :

- Placements réguliers requis pour atteindre un objectif ou rembourser un passif
- Revenu futur régulier tiré d'un seul placement (c.-à-d. la valeur actualisée d'une rente)

7.9 Appliquer les principes de base de la planification fiscale personnelle et des sociétés à des scénarios de recommandation de placement. Tenir compte des éléments suivants :

- Connaissance de base des stratégies de planification fiscale et de leurs avantages
 - Comptes bénéficiant d'avantages fiscaux et leurs utilisations
 - CELIAPP, REER, REEE et CELI
 - Stratégies pour réduire au minimum les obligations fiscales
 - Demande de toutes les déductions et de tous les crédits
 - Fractionnement du revenu
 - Réalisation de pertes à des fins fiscales
 - Sociétés
 - Revenu provenant d'une entreprise exploitée activement et revenu hors exploitation
 - Intégration
 - Comptes théoriques (CDC, IMRTD, CRTG)

7.10 Appliquer les principes fondamentaux du régime canadien d'imposition des gains en capital aux gains de placement d'un client. Tenir compte des éléments suivants :

- Calcul des gains en capital et des pertes en capital
- Traitement fiscal des gains et des pertes
- Stratégies pour réduire au minimum les obligations fiscales liées aux gains en capital

7.11 Appliquer les principes fondamentaux du régime canadien d'impôt sur le revenu aux revenus tirés des placements d'un client. Tenir compte des éléments suivants :

- Calcul de l'impôt sur le revenu à payer
- Traitement fiscal des intérêts
- Traitement fiscal des dividendes
 - Personnes admissibles
 - Personnes non admissibles
 - Étrangers

7.12 Appliquer les exigences réglementaires concernant le traitement des plaintes à des situations particulières. Tenir compte des éléments suivants :

- Reconnaissance
- Processus
- Résolution
- Déclaration
- Pratiques interdites





Élément 8 : Exécution et intégrité du marché

Résumé : Dans l'élément 8, les candidats doivent analyser les exigences des Règles universelles d'intégrité du marché (RUIM) en ce qui concerne la reconnaissance des pratiques de négociation abusives et les responsabilités de protection des marchés des courtiers en placement et de leurs représentants. Une application des types d'ordres qui peuvent être saisis et le processus d'exécution seront également évalués dans le cadre de l'examen.

8.1 Appliquer sa compréhension des RUIM à des situations précises :

- Meilleure exécution
- Pratiques de négociation abusives
 - Activités inacceptables
 - Pratiques manipulatoires et trompeuses
 - Établissement de cours factices
 - Ordres et transactions irréguliers
- Opération en avance sur le marché

8.2 Appliquer les exigences réglementaires concernant les obligations de protection des marchés des RUIM à des situations précises. Tenir compte des éléments suivants :

- Objectifs des obligations de protection des marchés des RUIM
- Opérations habituelles du client, pour pouvoir déceler toute opération douteuse
- Marche à suivre pour déceler toute opération douteuse et la transmettre aux échelons supérieurs
- Délits d'initié et violations possibles
- Cadres réglementaires applicables aux dénonciateurs
- Obligations applicables en matière de déclaration aux courtiers et aux organismes de réglementation.

8.3 Appliquer les caractéristiques des différents types d'ordres aux exigences particulières du client. Tenir compte des éléments suivants :

- Ordre à cours limité
- Ordre au marché
- Ordre immédiat sinon à annuler
- Ordre « exécuter sinon annuler »
- Ordre stop
- Ordre iceberg
- Ventes à découvert

8.4 Appliquer divers aspects importants du processus d'exécution et de règlement des opérations aux exigences particulières du client. Tenir compte des éléments suivants :

- La connaissance des différents marchés
- La saisie d'ordres, y compris les processus de traitement des erreurs et des modifications apportées aux ordres
- Le processus de règlement et de livraison
- Les éléments à prendre en considération relativement aux opérations de change et aux conversions de devises pour faciliter les opérations
- Les objectifs et l'application des règles relatives aux comptes au comptant
- Les restrictions applicables aux comptes au comptant en souffrance

8.5 Comprendre l'utilisation des comptes sur marge avec positions acheteur et vendeur, y compris :

- Les situations spéciales concernant la marge
- La nécessité d'obtenir des autorisations de négociation spécialisées

8.6 Comprendre les exigences en matière de communication d'information aux clients. Tenir compte des éléments suivants :

- Obligation de confirmer les ordres auprès des clients, y compris les frais et les commissions
- Responsabilité du courtier en placement d'envoyer les avis d'exécution et les relevés de compte aux clients.





Élément 9 : Suivi, information à fournir et maintien des relations avec les clients

Résumé : Le suivi du portefeuille du client est une partie importante de la relation entre les clients et le courtier en placement. Cet élément exige que les candidats appliquent les exigences relatives au suivi et à la communication du rendement du portefeuille à des scénarios précis. Les candidats doivent également appliquer et analyser les exigences relatives aux courtiers en placement lorsqu'ils consignent et communiquent de l'information.

9.1 Appliquer le processus de suivi et d'évaluation du rendement du portefeuille à des situations précises. Tenir compte des éléments suivants :

- Le marché et l'économie
- Les besoins et la situation des clients

9.2 Appliquer le processus de déclaration et de mesure du rendement des placements à des situations précises. Tenir compte des éléments suivants :

- Façon dont le rendement est mesuré
- Détermination du rendement comparatif
- Utilisation de la régression multifactorielle
- Utilisation appropriée des indices de référence pour évaluer le rendement du portefeuille
- Coûts des opérations et répercussions fiscales des recommandations de placement
- Frais et honoraires liés au produit et leur incidence sur le rendement du client

9.3 Analyser les calculs du rendement des placements dans des titres individuels ou des portefeuilles sur n'importe quelle période. Tenir compte des éléments suivants :

- Taux de rendement
- Risque absolu/écart-type
- Rendements ajustés en fonction du risque
 - Sharpe
 - Treynor
 - Jensen
- Rendement par rapport aux indices de référence
- Régression multifactorielle

9.4 Appliquer à des situations précises les exigences de l'OCRI concernant les communications entre les courtiers en placement et les clients ou le public. Tenir compte des éléments suivants :

- Connaissance des obligations et des pratiques exemplaires
- Utilisation appropriée de titres professionnels
- Communications trompeuses
- Restrictions et lignes directrices concernant les médias sociaux et les autres communications avec le public
- Communications en dehors des canaux approuvés

9.5 Appliquer à des situations particulières l'obligation de tenir à jour tous les dossiers et réponses des clients qui ont trait à ce qui suit :

- Pertinence du compte
- Détermination de la convenance
- Connaissance du client
- Connaissance du produit
- Conflit d'intérêts
- Pratiques commerciales
- Ententes de rémunération
- Pratiques incitatives et autres ententes de rémunération
- Pratiques incitatives pouvant être avantageuses pour le courtier en placement ou le représentant inscrit



